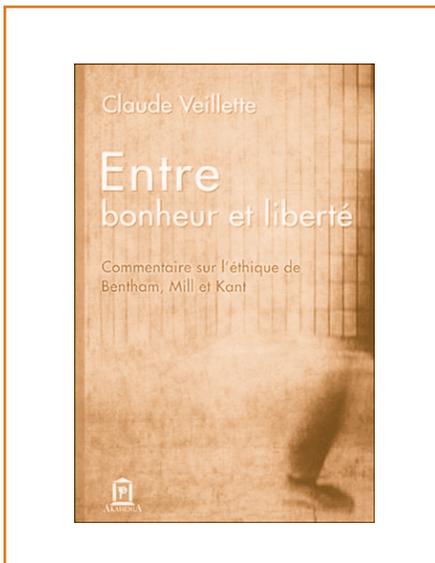


PHILOSOPHER AU COLLÈGE

FRANÇOIS ROCHON
Professeur de littérature
Cégep de Saint-Laurent



VEILLETTE, C., *Entre bonheur et liberté*, Montréal, Point de fuite, 2005, 258 p.

Qu'est-ce au juste que le bonheur ? La quête de celui-ci est-elle essentiellement égoïste ? Y a-t-il des degrés et des catégories de bonheur ? Faut-il être libre pour être heureux ? Pourquoi la liberté ne se ramène-t-elle pas à la simple envie de faire ce qui nous plaît ? Qu'est-ce qui fait de nous des êtres libres ? Et qu'est-ce que la philosophie peut bien nous apprendre sur notre propension à être heureux et sur notre aptitude à être libre ?

Claude Veillette, professeur de philosophie du Cégep de Saint-Laurent, traite l'ensemble de ces questions et bien d'autres encore, peu nouvelles mais toujours aussi actuelles, dans un ouvrage qu'il a fait paraître il y a deux ans : *Entre bonheur et liberté*.

Portant sur diverses théories morales de la modernité, son livre présente surtout deux conceptions très différentes de la vie considérée sous l'angle de la recherche du bien : une éthique du devoir accompli selon les principes d'une liberté placée sous le contrôle de la raison, et une éthique centrée sur les notions de bien-être et d'utilité, qui fait de la quête du bonheur le fondement même de l'action morale. La première conception relève de la philosophie pratique de Kant, alors que la seconde ressortit à l'utilitarisme des Anglais Bentham et Mill. Vu la complexité de ces deux philosophies, on peut dire que l'auteur qui s'est livré à une telle tâche de synthèse et de réflexion ne manque ni de courage ni d'ambition, d'autant plus que son livre s'adresse avant tout à des élèves du collégial, plus particulièrement à ceux qui se retrouvent dans le troisième cours obligatoire de philosophie. Comment peut-on exposer ces deux systèmes d'idées, avec rigueur et clarté, sans se complaire dans leurs difficultés conceptuelles ni les travestir en un simple prêt-à-penser, et tout en montrant leur pertinence dans le traitement de problèmes bien contemporains comme le sort réservé aux minorités ou la recherche effrénée des plaisirs dans le cadre de la société de consommation ? Disons d'emblée que la réalisation de ce projet, si exigeant soit-il, est des plus réussies.

Branche de la philosophie depuis sa naissance en Grèce antique, la morale suscite un regain d'intérêt depuis les années 1990, après avoir été mise de côté lors de la grande effervescence structuraliste qui va des années 1950 aux années 1970. L'auteur fait une distinction utile entre morale et éthique : la première renvoie à la « dimension pratique de l'existence humaine » envisagée en rapport à la recherche du bien, alors que la seconde renvoie plutôt à la « dimension réflexive » de la morale, c'est-à-dire à la conceptualisation de la notion même de bien. Cette distinction permet à l'auteur d'élaborer sa réflexion à deux niveaux différents et complémentaires, et surtout d'éviter de tomber dans le piège qui guette tout livre de morale, à savoir le moralisme. On ne trouvera ni leçons, ni maximes, ni préceptes dans le livre de Claude Veillette, que l'on puisse prêcher ou combattre ; son propos n'est pas de dire ce qu'il faut faire, ni ce qu'il faut penser ; il consiste à s'interroger sur le vaste monde des valeurs, tout en prenant en compte les principes qui régissent ce monde.

DEUX ÉTHIQUES BIEN DIFFÉRENTES

Quiconque s'est aventuré quelque peu sur les sentiers escarpés de la pensée de Kant sait très bien que ce philosophe allemand de la deuxième moitié du XVIII^e siècle est d'un abord difficile, tant sur le plan des idées que sur celui de l'écriture. Si formelle, rigoureuse et abstraite qu'elle soit par moments, Claude Veillette montre néanmoins tout l'intérêt que comporte l'éthique kantienne. Celle-ci s'appuie sur une conception de l'être humain considéré comme un sujet individuel, pourvu d'une raison qui lui permet de faire fi des émotions et des circonstances, et parfaitement conscient non seulement des motifs qui le poussent à agir mais surtout des principes en fonction desquels il peut agir moralement. Ainsi, l'action morale, pour Kant, ne réside pas dans la conformité de cette action avec un devoir prescrit socialement, mais dans l'intention qui amène un sujet à accomplir telle ou telle action. Agir moralement en



suivant son intérêt ne constitue pas une action morale, au sens de Kant, car l'intention ne consiste pas à faire le bien mais à tirer parti d'une bonne action. Pour qu'une action soit morale, il faut donc non seulement qu'elle réponde à une intention, qui est le fait d'un sujet dont la volonté s'appuie sur le libre arbitre, mais qu'elle respecte de plus la règle ou l'impératif d'universalisation :

Agir moralement revient à s'assurer que la prescription sur laquelle on modèle son acte puisse en même temps valoir comme loi universelle pour toute la communauté des êtres raisonnables. (p. 82-83)

En outre, Kant distingue deux types de devoirs qui relèvent de l'impératif d'universalisation : les devoirs envers soi-même, qui sont relatifs à la maîtrise de soi et au développement personnel ; et les devoirs envers autrui, qui font de l'individu un être juste et bienveillant envers ses semblables. Claude Veillette montre bien, cependant, que ces deux types de devoirs, et en fait toute l'éthique kantienne, sont essentiellement placés sous le signe du respect de la personne : celle-ci constitue la « fin ultime » (p. 114) en fonction de laquelle l'action morale tire son sens et sa légitimité. Il n'y a pas de préoccupation d'ordre social ou collectif, dans le cadre de cette éthique, encore que le principe du respect de la personne amène Kant à condamner toute forme d'exploitation humaine et toute action qui prive un individu de sa liberté et de sa dignité.

[...] doit-on désavantager un individu ou une minorité au nom du bien commun, réel ou escompté ? Faut-il craindre que la notion de bonheur ne se réduise à celle d'un simple bien-être ? Le principe d'utilité peut-il être ramené à celui d'efficacité sur les plans social et économique ?

Avec l'utilitarisme des Anglais Mill et Bentham, la perspective est tout autre : ce n'est plus la liberté personnelle qui fonde la morale, mais le bonheur. « La valeur d'un acte dépend de la proportion de bonheur qu'il procure » (p. 147), écrit ainsi Claude Veillette en guise d'introduction à ce courant philosophique issu du XIX^e siècle. Or, si la liberté trouve sa dimension morale dans la règle d'universalisation à laquelle son exercice doit absolument répondre, en quoi la recherche du bonheur comporte-t-elle à son tour une dimension morale ? D'abord, il faut dire que les utilitaristes, à l'encontre de Kant, ne croient pas que l'être humain a la capacité d'assujettir librement l'ensemble de son action aux principes d'une raison à la fois désintéressée et universelle. Les hommes agissent par intérêt et par passion, en fonction de leurs aspirations et des circonstances, si bien qu'il est tout à fait irréaliste de séparer la moralité de la recherche en quelque sorte naturelle du bonheur. Or, celui-ci n'est pas un simple hédonisme qui pousserait un individu à rechercher bien égoïstement des satisfactions de toutes sortes au nom de son bonheur personnel ; la poursuite du bonheur comme fin éthique amène les utilitaristes à distinguer deux types de bonheur, à les classer de façon hiérarchique, selon le principe d'utilité, c'est-à-dire en vue du bonheur non seulement d'un individu mais aussi du plus grand nombre. Ainsi, écrit C. Veillette :

la question qui se pose est : à quelles conditions la recherche du bonheur personnel peut-elle favoriser le bonheur des autres ? En d'autres termes, le principe d'utilité montre comment il est possible d'agir de manière altruiste, c'est-à-dire d'éprouver du plaisir non seulement au nom de notre jouissance personnelle, mais par le seul fait que l'on contribue au plaisir de tous. (p. 179)

Cette conception de l'action morale n'est pas sans poser de sérieux problèmes : doit-on désavantager un individu ou une minorité au nom du bien commun, réel ou escompté ? Faut-il craindre que la notion de bonheur ne se réduise à celle d'un simple bien-être ? Le principe d'utilité peut-il être ramené à celui d'efficacité sur les plans social et économique ? Enfin, qu'est-ce au juste que le bonheur du plus grand nombre et qui peut le définir et en déterminer les conditions et les moyens de réalisation ? Si l'éthique kantienne pêche en quelque sorte par un excès de rationalisme, qui rend problématique la possibilité même de son application en raison de sa conception très exigeante de la liberté, l'éthique utilitariste risque, par la notion même d'utilité qui peut faire office de veau d'or des sociétés modernes, de tomber dans une certaine démagogie du bonheur et d'encourager certaines formes de grégairisme dans la mesure même où celles-ci s'accordent avec le bonheur du plus grand nombre.

► VALEUR ET VÉRITÉ

Ceux qui espéreraient que l'auteur tranche entre les deux éthiques et qu'il nous indique une quelconque voie à suivre sortiront déçus de la lecture de son livre. Claude Veillette se garde bien de prendre parti pour l'une ou l'autre de ces éthiques, tout en indiquant les forces et les limites qu'elles comportent. Il ne montre pas que l'une est plus vraie que l'autre, son livre ne cherche pas à énoncer des vérités relatives au domaine de la morale, – et c'est en cela, du reste, qu'il fait un véritable travail de philosophe. Dans un débat daté de 1965, l'épistémologue français Georges Canguilhem notait que la philosophie, à la différence des sciences dont l'objet est la recherche de la vérité, ne peut être soumise au critère du vrai et du faux. « Je ne peux pas dire que la philosophie



En présentant deux éthiques bien distinctes, [...] Claude Veillette invite ses jeunes lecteurs à entrer pour de bon dans l'univers de la philosophie, c'est-à-dire à envisager la vie non selon le critère du vrai et du faux mais selon celui des valeurs [...].

de Kant est vraie, que celle de Nietzsche est fausse. [...] Je ne connais pas de philosophie fausse et, par conséquent, je n'en connais pas de vraie.¹» En fait, la philosophie relève plus du domaine des valeurs que de celui de la vérité, – allant même jusqu'à faire de la notion de vérité une valeur dont on peut discuter. En présentant deux éthiques bien distinctes, qu'il met en outre en rapport avec des penseurs aussi différents qu'Aristote, Descartes, Hume, Nietzsche, Rousseau et Sartre, Claude Veillette invite ses jeunes lecteurs à entrer pour de bon dans l'univers de la philosophie, c'est-à-dire à envisager la vie non selon le critère du vrai et du faux mais selon celui des valeurs, tout en cherchant à circonscrire avec eux les principes ou fondements qui participent de l'examen même des valeurs et qui font de celles-ci un monde tout entier placé sous le signe de la délibération. ◀

François ROCHON enseigne la littérature au Cégep de Saint-Laurent depuis 1988. Il a obtenu en 1993 un doctorat en littérature comparée de l'Université de Montréal avec une thèse intitulée *Savoirs de la fiction et crises du sujet* Il a publié des articles dans quelques revues au Québec, notamment dans *Dires* dont il a fait partie du comité de rédaction de 1991 à 1996. Il a collaboré à l'édition 2000 de *L'encyclopédie du Canada*, dont il a également été un des conseillers au sujet de la littérature québécoise.

frochon@cegep-st-laurent.qc.ca

¹ Tiré de FOUCAULT, Michel, *Dits et écrits*, tome 1, Paris, Gallimard, 1994, p. 455-456.

LIVRES ET DOCUMENTS REÇUS



ASSOCIATION DES CADRES DES COLLÈGES DU QUÉBEC,
Les cégeps: une grande aventure collective québécoise,
Les Presses de l'Université Laval, 2006.



BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA,
Palmarès des carrières 2007,
Septembre éditeur, 2007.



BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC,
300 ans de manuels scolaires au Québec,
Les Presses de l'Université Laval, 2006.



CARON-BOUCHARD, Monique et Alain LÉGER,
Choix éthiques et valeurs des collèges – Influence de l'environnement culturel,
Collège Jean-de-Brébeuf et Marianopolis College, 2007.



ELLIS, Joanne, Marleigh GREANEY et Judy MACDONALD,
The Effectiveness of Blended Course Instruction in Second Language Learning,
Vanier College, 2007.



ST-PIERRE, Patricia,
Entrevue d'emploi – Conseils, trucs et stratégies,
Septembre éditeur, 2006.